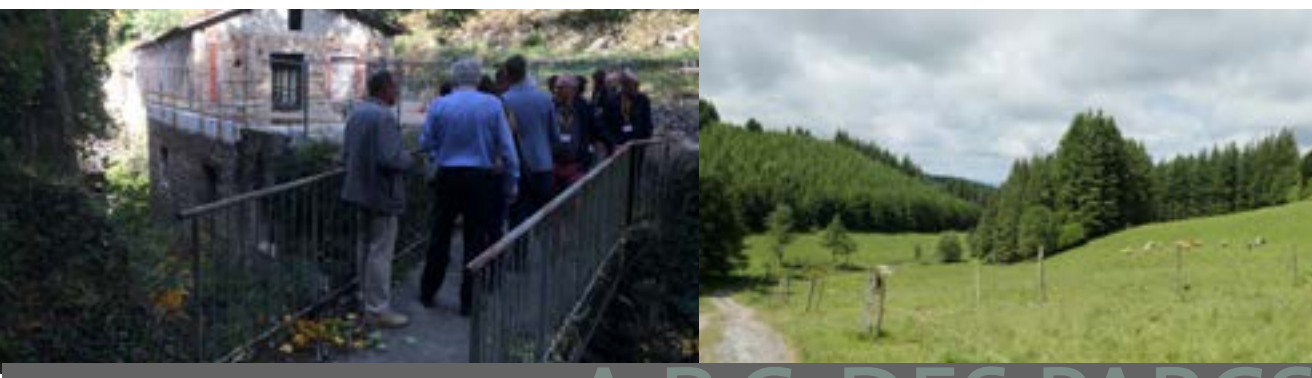


Une autre vie s'invente ici



Les Parcs naturels régionaux

« Une autre vie s'invente ici »

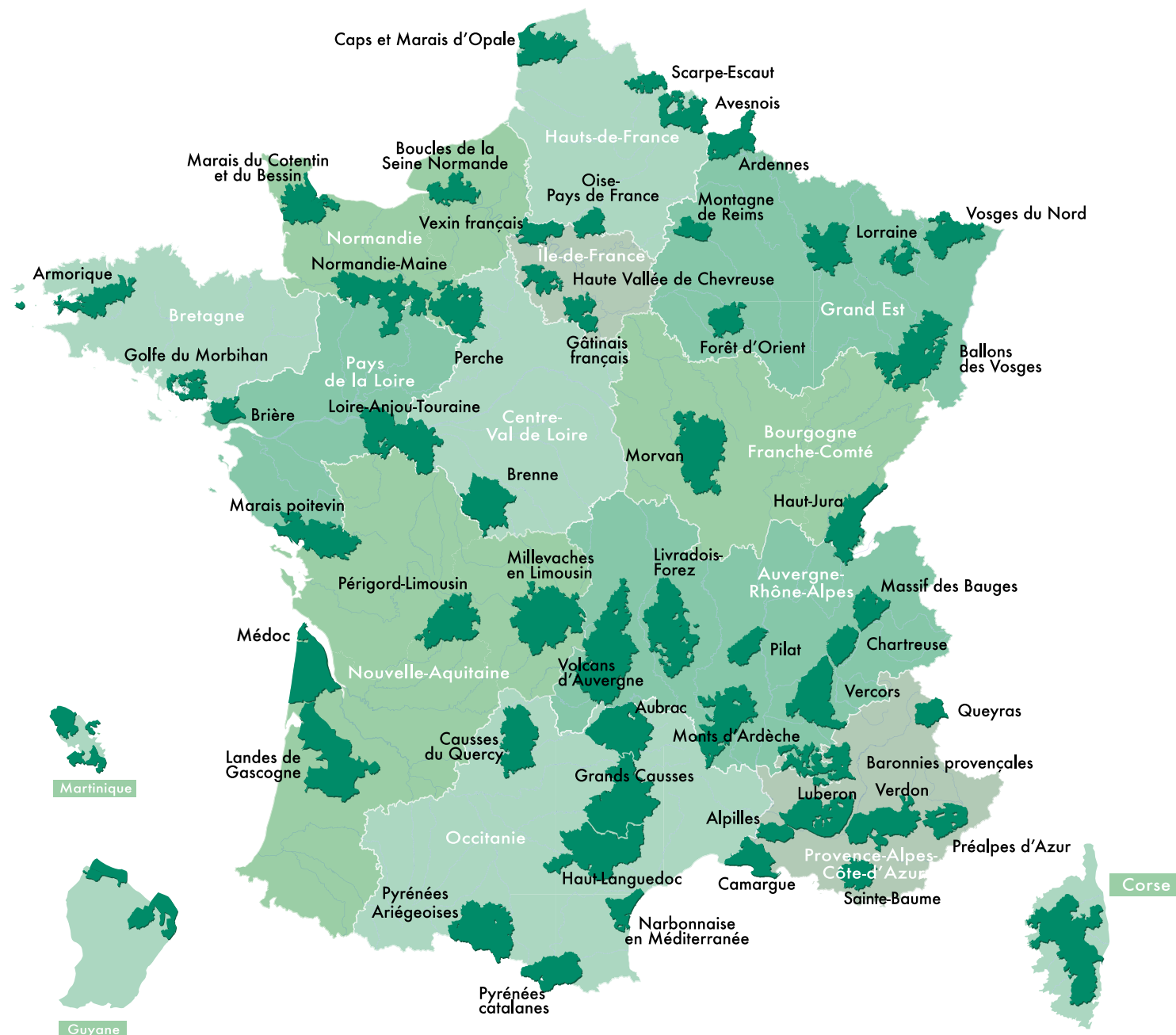


A.B.C. DES PARCS

FÉVRIER 2020



54 Parcs naturels régionaux de France



LES PARCS NATURELS REGIONAUX AU SERVICE DU TERRITOIRE

Avec 54 territoires classés et une vingtaine en projet, l'outil Parc naturel régional témoigne de son attractivité. Plus de 50 années de promotion d'une approche équilibrée et concertée de la préservation de grands ensembles patrimoniaux et pas une ride ! Au contraire, les Parcs sont d'extraordinaires laboratoires de la transition écologique.

Le secret de cette réussite ? Nous prôtons un développement équilibré des territoires ruraux, basé sur le respect de leur patrimoine naturel et culturel et à grande échelle.

Pour les acteurs des Parcs, « une autre vie s'invente ici », n'est pas qu'un slogan ! Les Parcs sont au coeur des enjeux et des préoccupations actuelles : le développement durable, la lutte contre l'érosion de la biodiversité, l'agroécologie, les circuits courts et l'alimentation, la gouvernance participative, la transition énergétique... Si les Parcs n'ont pas « inventé » toutes ces approches, ils en ont souvent été les précurseurs.

Ouverts, ils entretiennent des liens forts avec les territoires voisins, les agglomérations notamment dont les liens avec les territoires ruraux qui les entourent reprennent tout leur sens. Les Parcs veulent renforcer le lien urbain/rural comme dans un esprit de solidarité et réciprocité.

Autre clé du succès : les élus locaux porteurs du projet Parc, les collectivités locales, les EPCI renforcés mais sans effacer le rôle primordial des communes.

Ils revendiquent un lien fort avec les Régions. Lien de confiance, le soutien aux Parcs est un signal fort à l'attention des élus de ces territoires. Les Parcs sont d'extraordinaires contributeurs des politiques d'aménagement territorial dans la ruralité. Avec une ingénierie territoriale de très haute qualité et des projets, ils sont au service des territoires. Ils sauront répondre avec loyauté et ambition aux Régions qui les solliciteront.

Les Départements sont nos partenaires historiques. Ils sont les acteurs de la solidarité territoriale pour laquelle nous sommes mobilisés. Plus que jamais, au regard de leurs missions, nous exprimons la nécessité de leur engagement à nos côtés.

Les Parcs à la française sont sollicités à l'International, ils sont des exemples enviés à travers le monde. Leur histoire, leur succès croissant, leur bilan sont des preuves intangibles du modèle d'avenir qu'ils portent.

Sûrs de ce que nous sommes, nous voulons gagner la lutte en faveur du rééquilibrage des territoires. Nous sommes des territoires d'avenir porteurs d'une vision optimiste, dynamique et innovante de la ruralité française.



Michaël Weber,
Président de la Fédération
des Parcs naturels régionaux
de France

LES FONDEMENTS ET VALEURS DES PARCS

un **territoire** rural fragile économiquement et riche d'un patrimoine (naturel, culturel, paysager) exceptionnel



une **volonté** locale et un projet de territoire, la charte, librement négociée (une démarche ascendante) conciliant économie et environnement, Homme et Nature

une **gouvernance** originale associant élus, acteurs socio-professionnels et associatifs, habitants,



un lieu de **concertation**, de médiation entre des intérêts parfois divergents.

LE POIDS DES PARCS



54 Parcs
plus de 4400 communes
4,1 millions d'habitants
15 Régions
73 Départements
15% du territoire français
2200 agents hautement qualifiés, ingénierie pluridisciplinaire au service des élus, et acteurs socio-professionnels et associatifs



Environ 6000 élus
(représentants des Régions, des Départements, des EPCI, des communes, des villes ou agglomérations) siégeant dans les comités syndicaux des Parcs.
20 projets à l'étude dont une dizaine à un stade avancé (avis d'opportunité rendus)

LES PARCS, LABORATOIRES DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les Parcs ont expérimenté des politiques qui s'appliquent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national :

- Le conseil en architecture et urbanisme aux particuliers qui a donné naissance aux CAUE à la fin des années 1970
- Les mesures agri environnementales (MAE) au milieu des années 1980
- L'organisation territoriale et le soutien à la mise en place des nouvelles intercommunalités (SIVOM, District...) dans les années 1980
- Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) imaginés dans le Parc de Lorraine au début des années 1990
- Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) au début des années 2000 dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME
- La Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) inventée dans les années 2000 qui s'applique dans 33 pays européens
- Le concours national des Prairies fleuries en 2010 (créé dans les Parcs du Massif des Bauges et du Haut Jura) inscrit au concours général agricole et repris par les Chambres d'agriculture.



Un concept qui s'exporte à l'international

Le concept des Parcs naturels régionaux français intéresse de nombreux pays étrangers sur tous les continents, sur les thèmes de la charte-projet de territoire négocié localement, la gouvernance, l'agriculture et le tourisme durables, la marque Valeurs Parc naturel régional...



QUELQUES CHIFFRES CLÉS DES PARCS



BIODIVERSITÉ

- Le concours général agricole des pratiques agro-écologiques, qui s'adressent aux éleveurs, imaginé avec l'Inra dans les Parcs du Massif des Bauges et du Haut Jura dans la fin des années 2000 (appellation initiale « concours des prairies fleuries »).
- 50% des surfaces des Réserves naturelles terrestres sont situées dans les Parcs. Les syndicats mixtes de Parcs assurent la gestion d'une grande partie de ces espaces.
- 21 des 50 sites RAMSAR français (zones humides d'importance internationale) sont situés dans les Parcs.
- 9 des 14 Réserves mondiales de biosphère française sont situées tout ou partie dans des Parcs.
- Le réseau des Parcs est le premier animateur français des sites Natura 2000. Plus de 300 de ces sites sont animés ou co-animés par les syndicats mixtes de Parcs.



AMÉNAGEMENT

- Les Parcs limitent considérablement l'artificialisation des sols, en préservant les terres agricoles.
- Ils travaillent notamment par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, à stimuler la densité, la réhabilitation du patrimoine bâti, la qualité de l'espace public et la revitalisation des centres.
- Ils œuvrent en faveur d'un habitat de qualité et contribuent à un renouvellement urbain écologique.
- Une croissance démographique plus importante que la moyenne des communes rurales françaises due à un solde migratoire positif ; des territoires de Parcs attirent des populations nouvelles.



ÉCONOMIE

- 300 000 entreprises du secteur marchand.
- 2 500 entreprises bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional » dans les différents secteurs d'activités à l'image du tissu économique des Parcs (agriculture, artisanat/industrie, tourisme).



AGRICULTURE

Une agriculture fortement ancrée sur les Parcs :

- 58 000 exploitations agricoles (RGA 2010).
- 7,7% des surfaces agricoles en Agriculture bio en 2017 (contre 4,9% en France entière).
- 20% de vente des produits agricoles en circuit court (vente directe à la ferme, sur les marchés) (contre 15% France entière).
- 94% des communes de Parcs sont sur le territoire d'une AOP ou AOC.



TOURISME

- 2 millions de lits touristiques.
- Un chiffre d'affaires dans le tourisme estimé à 9 milliards d'euros.
- Part de l'emploi touristique 2 fois plus élevée dans les Parcs que dans le reste de la France.
- Proportion de sentiers de randonnée plus importante que la moyenne des communes rurales.
- La moitié des Parcs a été engagée ou l'est toujours dans la charte européenne du tourisme durable avec des prestataires et des opérateurs de voyages reconnus au niveau européen.

LE BUDGET DES PARCS

Année de référence 2018 - Base 52 Parcs

- Budget statutaire moyen par Parc : 1,4 million d'euros
- Budget statutaire total des Parcs : 75 millions d'euros
- Budget global moyen par Parc en fonctionnement : 2,47 millions d'euros



Les Parcs ne sont pas des structures administratives mais des structures d'ingénierie territoriale. Les crédits de fonctionnement permettent de financer une équipe pluridisciplinaire pour accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets.

1€ de crédit de fonctionnement dépensé pour financer l'ingénierie technique permet de mobiliser environ 30€ de crédits d'investissement au bénéfice des collectivités et des acteurs locaux pour réaliser leurs projets en matière de développement durable.



Crédits photos : Couverture : Fédération des PNR ; PNR Haut-Languedoc ; B.Zalmanski / P.4 PNR Alpilles ; PNR Guyane / P.5 PNR Pilat ; Fédération des PNR ; PNR Boucles de la Seine Normande E.Bénard / P.7 PNR Médoc ZoéTV Databirds.
Coordination générale : Nathalie Streib - FPNRF ; appui graphique : Léa Chariol - FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani - 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,



www.parcs-naturels-regionaux.fr



Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux



fb.com/FederationPNR



@FederationPNR

